



**1997 - 2017**

20 ANS DE RÉGULATION





## L'ARCEP DANS LA RÉPUBLIQUE



**GÉRARD LARCHER,**  
PRÉSIDENT DU SÉNAT

La loi de réglementation des télécommunications a créé l'Autorité de régulation des télécommunications, mise en place en 1997, à laquelle l'Arcep a succédé en 2005, en voyant ses compétences étendues à la régulation des activités postales.

Nécessaire et attendue, cette loi – dont j'ai été le rapporteur – a marqué la fin du monopole public sur le téléphone. Nous étions convaincus – et nous avons eu raison – à la fois des **vertus d'une concurrence accompagnée d'une régulation efficace** et de la capacité à la **concilier avec les principes du service public et de l'aménagement du territoire**.

20 ans après, dans un cadre bouleversé par **l'avènement du numérique**, le besoin d'une régulation efficace demeure. La neutralité du Net, l'accès à une couverture mobile de qualité et au très haut débit sont des enjeux majeurs pour nos concitoyens et nos entreprises, pour l'aménagement du territoire, pour notre cohésion républicaine. Le Sénat veillera donc à ce que l'Arcep utilise l'ensemble des prérogatives que le Parlement lui a confiées en 2016, notamment pour bâtir une « **régulation par la data** ».



**CLAUDE BARTOLONE,**  
PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

**20** ans, c'est le temps d'une génération née avec l'ouverture à la concurrence du secteur des télécommunications, puis bouleversée par la révolution numérique. Comme les secteurs qu'elle régule, l'Arcep a une histoire faite d'évolutions permanentes : depuis 1997, pas moins de 18 lois, ordonnances ou règlements ont modifié ses missions, élargi ses compétences, et adapté ses modes de régulation, jusqu'à la loi pour une République numérique d'octobre 2016. Une chose est restée constante :

c'est **la logique d'un progrès qui doit bénéficier à tous les citoyens**, sans que personne ne reste au bord de la route. C'est le sens profond de la mission d'intérêt général de l'Arcep.

20 ans, c'est aussi le temps de la maturité. Un nouveau cycle s'ouvre aujourd'hui pour l'Arcep, qui doit être **le facilitateur de la révolution numérique**. Dans ce cadre, son périmètre d'action continuera sans doute à évoluer, alors que les frontières entre les secteurs industriels traditionnels s'effacent de plus en plus. Il faudra également aller vers **plus d'autonomie**, avec par exemple l'institution d'une ressource affectée à l'Arcep, afin d'assurer sa capacité à remplir ses missions. Cette évolution devra s'accompagner d'un **renforcement de la mission de contrôle de l'Assemblée nationale**, au-delà de ce qui existe aujourd'hui. De cette manière, chacun pourra jouer son rôle au mieux et à la juste place que lui accordent nos institutions.

Gageons donc que dans 20 ans, l'Arcep aura encore évolué, au plus près des avancées de notre temps. En attendant ce nouvel anniversaire, je lui souhaite bonne chance pour continuer de dessiner l'avenir.



# L'ARCEP,

# DANS LA FAMILLE EUROPÉENNE



**ANDRUS ANSIP,**  
VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE,  
EN CHARGE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA SOCIÉTÉ NUMÉRIQUES

The EU relies on national regulators to make sure that rules governing electronic communications are applied uniformly and consistently so that we achieve the right policy objectives for Europe. Arcep has shown its full commitment to this European vision. I know that Arcep, as 2017 chair of BEREC, will continue its valuable contribution to creating a truly European Digital Single Market and strengthen BEREC's important role in improving the EU's internal market for communications networks and services.



**BRUNO  
LASSERRE,**  
PRÉSIDENT DE  
LA SECTION DE L'INTÉRIEUR  
DU CONSEIL D'ETAT

Fêter les 20 ans de l'Arcep, c'est partager la joie et la fierté de tous ceux qui, en France, l'ont construite. C'est aussi se souvenir que le concept de régulateur vient de l'Europe, avec l'obligation pour les Etats de séparer les fonctions de réglementation et d'exploitation, et un champ d'action limité aux obstacles que le droit commun de la concurrence ne peut lever.

**« Le concept  
de régulateur vient  
de l'Europe »**

Surgissent aujourd'hui trois défis. Premièrement, répondre aux stratégies des opérateurs mondiaux malgré une régulation contrainte par le cadre géographique dans lequel

elle s'exerce. Le BEREC démontre par la coopération entre les 28 régulateurs européens qu'on peut faire l'Europe « par la preuve ». Deuxièmement, favoriser l'innovation et l'investissement, au bénéfice de 500 millions de consommateurs européens, mais aussi des entrepreneurs. Troisièmement, ouvrir la régulation à un nouveau « bien commun », la neutralité du net.



**JEAN-MICHEL  
HUBERT,**  
ANCIEN PRÉSIDENT  
DE L'ART

L'Europe et la régulation : une déjà longue histoire marquée par l'ouverture de nos marchés des télécommunications à la concurrence le 1er janvier 1998. Trois leviers alors pour ce formidable défi : des directives communautaires, des lois nationales et les nouvelles autorités de régulation, au service d'une exigence - consolider l'unité autour des objectifs et la cohérence dans leur mise en œuvre.

**« Faire  
du partage  
d'expérience  
un moteur  
de la réussite  
commune »**

C'est avec ces convictions qu'à l'initiative française, une réunion à Paris en décembre 1997 a vu la naissance du GRI, Groupe des Régulateurs Indépendants, pour un objectif : faire de leur partage d'expérience un moteur de la réussite commune. Ce « club » s'est naturellement élargi, il s'est quelque peu institutionnalisé, mais il est toujours là pour témoigner auprès de Bruxelles et des instances internationales, dans un marché toujours plus ouvert sur le monde, de la volonté des régulateurs de maintenir l'attention et la visibilité qu'attendent de multiples acteurs. Une belle ambition et une grande chance pour l'Europe, pour ses producteurs et ses consommateurs.

**2002**

Premier «paquet télécom», rapprochant les analyses de marché du droit de la concurrence

**2007**

Création du GRI, l'ancêtre du BEREC, l'organe des régulateurs européens des communications électroniques

**2010**

Première réunion du GREP, Groupe des Régulateurs Européens dans le domaine des services Postaux

« "Europe! Europe!", sommes-nous condamnés à être des cabris sur une chaise occupée par des opérateurs américains arguant de leur vertu commune pour protéger chacun en concentrant l'information ? »

**MARIE-ANNE FRISON-ROCHE,**  
Professeure titulaire à  
Sciences-Po Paris

« La politique du marché unique des télécommunications nous a beaucoup apporté. La question aujourd'hui est: peut-on continuer à soutenir une politique sectorielle communautaire efficace dans une Europe en panne ? »

**YVES GASSOT,**  
Directeur général de l'IDATE

« Borrowing from Jean Monnet, working together beyond our differences (actually, French was England's official language for 300 years) and geographical boundaries (actually, we are only 34km apart), we always find a common interest. »

**SHARON WHITE,**  
Directrice générale de l'Ofcom (UK)

« In France, a data-based regulatory approach is being tested: QoS indicators may be gathered by consumers and can be packaged in rating systems. We are all looking very attentively to this experience. »

**FATIMA BARROS,**  
Présidente de l'ANACOM

« La Suisse a son modèle de coopération pour la fibre optique, la France a son modèle de mutualisation pour le haut débit, vive le développement de la large bande ! »

**PHILIPP METZGER,**  
Directeur de l'OFCom (Suisse)

« D'une Europe dont certains disaient ignorer le numéro de téléphone devait nécessairement naître une régulation coopérative des télécommunications. »

**CHRISTINE LE BIHAN-GRAF,**  
Avocate au barreau de Paris,  
associée du cabinet De Pardieu Brocas Maffei

« When operators look at you, do they see a national regulator protecting national interests? Or a branch of the European regulatory system which takes the local conditions into account? »

**HENK DON,**  
Membre du Collège de l'ACM

« Say hello to tomorrow but never say goodbye to yesterday. So keep on competing, investing and connecting. Be vigilant - and may the market forces be with all. »

**WILHELM ESCHWEILER,**  
Vice-président de BNetzA

« "Merry Christmas" was the first SMS ever sent in Europe, more than twenty years ago. Season greetings still inspire a vast amount of texting today. The way we deliver messages has changed; the content not really! »

**ALEJANDRA DE ITURRIAGA,**  
Directrice pour le secteur audiovisuel et télécommunications au CNMC

« Similarly to France and Norway being early contributors to the European Internet deployment, Arcep and Nkom are first adopters of European net neutrality recommendations. »

**TORSTEIN OLSEN,**  
Directeur général de Nkom

« Over the past two decades, Arcep has emerged as one of our most valuable partners in the formation of European regulatory policies and a source of best practices for all the European Authorities in electronic communications and postal services. »

**DIMITRIOS TSAMAKIS,**  
Président de l'EETT, professeur à l'Université polytechnique nationale d'Athènes



# L'ARCEP, ALLIÉE DES ENTREPRENEURS



**PIERRE-JEAN BENGHOZI,**  
MEMBRE DU COLLÈGE DE L'ARCEP

Levier de croissance économique, source d'innovation et moteur de services de qualité : la numérisation des entreprises et l'appui aux entrepreneurs sont une priorité de l'Arcep. Toutes les entreprises sont concernées, startups high tech ou pas. Car le retard des PME françaises ne tient pas qu'à leur culture technique, c'est aussi un problème de connectivité : la fonction crée le besoin. Soucieuse d'anticiper et rendre possible les services de demain, permettre la connectivité de toutes les firmes, accompagner les innovations « hors de la boîte », l'Arcep a redéfini ses priorités et enrichi sa boîte à outils pour que les entrepreneurs et les PME ne soient plus une dimension oubliée.



**PAUL CHAMPSAUR,**  
ANCIEN PRÉSIDENT  
DE L'ARCEP

L'évolution technique des télécommunications a rendu possible la coexistence d'opérateurs concurrents. Sans intervention publique, le monopole aurait perduré. Pour remédier à cette défaillance de marché, chaque pays européen s'est doté d'une autorité de régulation, qui veille au développement et au bon fonctionnement de la concurrence.

**« Le développement de la concurrence vient d'entreprises qui investissent beaucoup et comptent sur la stabilité des règles posées par le régulateur »**

Celle-ci doit être indépendante car l'État garde le contrôle de l'héritière de l'entreprise publique qui détient le monopole d'éléments indispensables du réseau,

trop coûteux pour être reproduits, telle la boucle locale de cuivre. Le développement de la concurrence vient d'entreprises qui investissent beaucoup et comptent sur la stabilité des règles posées par le régulateur. Mon meilleur souvenir est celui de la couverture croissante du pays par le dégroupage, réalisée alors par des entreprises comme Neuf et Free. Le haut débit à prix concurrentiel s'est ainsi généralisé.



**MARIE EKELAND,**  
COFONDATRICE  
DE DAPHNI, VICE-PRÉSIDENTE  
DE FRANCE DIGITALE

En œuvrant pour l'intégration des startups dans les débats européens sur la neutralité du net, l'Arcep a démontré, au vu des équilibres finalement trouvés, l'importance d'inclure les entrepreneurs dans les discussions réglementaires. Il sera essentiel que les startups continuent d'être associées aux discussions sur la construction d'un internet ouvert, allant de la loyauté des plateformes à la portabilité des données. Leur présence sera d'autant plus utile qu'il faudra trouver des solutions

innovantes d'auto-régulation pour répondre aux enjeux induits par la démultiplication des acteurs, des utilisateurs et des services numériques en s'appuyant, par exemple, sur les mécanismes de réputation et les données issues de la multitude.

**« Il faudra trouver des solutions innovantes d'auto-régulation pour répondre aux enjeux induits par la démultiplication des acteurs »**

La facilité à innover, au cœur d'un internet ouvert, passe aussi par de nouveaux modes d'interaction entre startups et régulateurs. Espérons que la récente instauration par l'Arcep d'un guichet unique pour les startups et d'un cadre d'expérimentation à réglementation allégée, facilite l'émergence de nouveaux champions français sur le secteur des communications !

**1998**

Ouverture du marché des télécommunications à la concurrence, avec la loi de réglementation des télécommunications n°96-659

**2001**

Premières attributions de fréquences haut débit aux opérateurs

**2015**

Refonte de la gamme Courrier-Colis de la Poste : les tarifs deviennent indépendants du contenu envoyé

« Créer, innover et s'appuyer sur l'enthousiasme des consommateurs pour faire évoluer les règles du jeu, n'est-ce pas le rôle des entrepreneurs! ? »

**TAÏG KHRIS,**

Fondateur, président directeur général d'Onoff Telecom

« L'investissement dans les infrastructures télécom de demain suppose une concurrence équitable entre les opérateurs. #RégulationModerne »

**MARTIN BOUYGUES,**

Président directeur général de Bouygues

« Un pays construit ses réseaux en sachant qu'ils seront un jour remplis, c'est une spécificité des télécoms. Combien d'usines savent qu'elles tourneront à plein régime dans 20 ans ? #neverendingstory »

« L'IoT est une nouvelle opportunité à ne pas manquer pour l'Europe, un nouvel espace pour de nouvelles règles et de nouveaux acteurs! »

**LUDOVIC LE MOAN,**

Cofondateur, président directeur général de Sigfox

« Régulation des réseaux, concurrence entre opérateurs, protection des intérêts numériques des consommateurs et des entreprises, internet des objets, l'Arcep veille sur notre liberté numérique! »

**MARC TAIEB,**

Président directeur général de Bolloré Télécoms

« 20 ans de régulation réussie au bénéfice des Français. Bravo l'Arcep! Mais ne lâchez pas la barre, pas d'investissement durable sans concurrence. Le duopole n'est jamais loin. »

**XAVIER NIEL,**

Vice-président du conseil d'administration, directeur général délégué à la stratégie du Groupe Iliad

**EMMANUELLE AURIOL,**

Professeure d'économie à la TSE - Université Toulouse 1 Capitole

« CGPME et Arcep, alliées pour accompagner les TPE et PME vers le numérique! »

**FRANÇOIS ASSELIN,**

Président de la CGPME

« Arcep: Architecte Remarquable d'un Changement d'Époque et de Pratiques »

**JACQUES VEYRAT,**

Président d'Impala

« L'action de l'Arcep permet aux entrepreneurs de créer, d'innover, pour proposer aux consommateurs des produits et services de qualité, à des prix compétitifs, tout en favorisant la création d'emploi. »

« Arcep: Accélération, Régulation, Convergence, Entertainment et (toujours) Positif! Bon anniversaire... 20 ans ou le plus bel âge de la vie? »

**MICHEL COMBES,**

Président directeur général de SFR Group, directeur général d'Altice

**CÉLINE LAZORTHES,**

Fondatrice, présidente directrice générale de Leetchi.com

# L'ARCEP, ENGAGÉE POUR LA COUVERTURE DES TERRITOIRES



**MARTINE LOMBARD,**  
MEMBRE DU COLLÈGE DE L'ARCEP

La connectivité des territoires est plus que jamais au cœur des priorités de l'Arcep. Le très haut débit fixe et une couverture mobile de qualité sont en effet une condition essentielle de l'attractivité des territoires aussi bien ruraux qu'urbains, pour l'emploi comme pour répondre aux besoins quotidiens de chacun. L'Arcep mobilise tous ses outils pour une bonne articulation entre action publique et forces du marché, qui pourra seule répondre à ce défi majeur.



**PATRICK CHAIZE,**  
PRÉSIDENT DE L'AVICCA,  
SÉNATEUR DE L'AIN

À chaque génération technologique, chaque bond dans les usages, nous devons apporter des réponses dans des territoires aussi différents que les zones rurales, de montagne, ultra-marines, petites villes.

**« Actions du législateur et du régulateur, initiative publique nationale et locale sont à conjuguer dans une vision stratégique et adaptative. »**

Dans un monde ultra-connecté, tout écart significatif avec les zones rentables, dans le temps ou les prix,

se paye par une perte d'attractivité, de compétitivité. Inversement, pouvoir exercer ses activités à distance, dans des territoires à forte qualité de vie, est un enjeu considérable. Le chantier est bien engagé, mais loin d'être terminé dans le THD fixe. De fortes mesures sont à mettre en œuvre pour la qualité de la couverture mobile. Pour la 5G et l'internet des objets, tout reste à faire. Actions du législateur et du régulateur, initiative publique nationale et locale sont à conjuguer dans une vision stratégique et adaptative.



**JEAN LAUNAY,**  
DÉPUTÉ DU LOT

La couverture des territoires est ce qui augmente le lien entre les Français. Elle est à considérer au même titre que les rivières, les fleuves, les routes ou les chemins de fer. Elle est d'ailleurs au cœur des enjeux des territoires, que ce soit pour la couverture

fixe, mobile ou pour la fibre. Qui imaginerait une France sans eau courante ou sans électricité ? L'enjeu est le même aujourd'hui. Il suffit pour s'en convaincre d'observer les populations les plus agiles, toujours à la recherche de réseau, ou d'écouter nos citoyens les plus fragiles.

**« À la maison, au travail, en mobilité ou en congés, le Numérique au service de l'Humain »**

Nous veillons à ce que chaque Français ait la garantie d'être connecté au bon débit. À la maison, au travail, en mobilité ou en congés, le Numérique au service de l'Humain prend alors tout son sens.

**2004**

Création de l'ancêtre du GRACO, GRoupe d'échange entre l'Arcep, les Collectivités territoriales et les Opérateurs

**2005**

Création du service universel postal, qui comprend une offre de colis

**2011**

Attribution des fréquences de la bande des 800 MHz avec des obligations ambitieuses de déploiement 4G dans les zones rurales



« Les réseaux optiques restent, les usages évoluent : Minitel, TV câblée, ADSL, FTTH... Depuis 20 ans, la Métropole de Rennes harmonise les déploiements de la fibre sur son territoire avec les opérateurs ou en RIP. »

**BERTRAND DELOFFRE,**  
Vice-président de Rennes métropole

« Très haut débit et 4G pour tous dans l'Oise en 2020 avec un engagement équilibré des collectivités et des opérateurs privés. »

**JÉRÔME BASCHER,**  
Conseiller départemental du canton de Senlis, vice-président chargé de l'administration générale et des finances

« Un régulateur pour définir un cadre stable, des opérateurs pour investir et des pouvoirs publics pour les soutenir: la combinaison gagnante pour la couverture des territoires. »

**STÉPHANE RICHARD,**  
Président directeur général d'Orange

« Il y a 20 ans, je rencontrais l'ART pour discuter de Minitel et d'internet. Aujourd'hui, nous parlons fibre et gigabits pour tous. Le régulateur et les télécoms ont bien évolué, à la vitesse de la lumière pourrait-on dire! »

**JEAN-MICHEL SOULIER,**  
Président de Covage

« L'Homo arcepiens a 20 ans. Cette jeune espèce a montré sa capacité à essaimer et conquérir de nouveaux territoires. Sa force est et doit être son adaptation au monde qui change et son ouverture à de nouveaux acteurs. »

**ANTOINE DARODES,**  
Directeur de l'Agence du numérique

« L'absinthe ou « la fée verte » a des racines dans le Doubs; un siècle plus tard, la fibre optique se veut la nouvelle « fée électricité » qui s'y répand sans modération! »

**DENIS LEROUX,**  
Président du Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit, Vice-président du Conseil départemental du Doubs

« Quoi de mieux que le "modèle français" pour combiner, grâce à un réseau neutre et ouvert, couverture et concurrence au bénéfice de tous? »

**GABRIELLE GAUTHEY,**  
Directrice des investissements et du développement local de la Caisse des Dépôts

« Un merveilleux cheveu de verre pour le très haut débit partout pour tous, ce ne sont pas les coiffeurs qu'il a fallu convaincre, mais les autorités et les élus de tout poil. Expliquer qu'un débit asymétrique ne relève pas du conflit de génération et qu'investir dans la construction d'un réseau en fibre optique ouvert à tous sur l'ensemble du territoire devenait un enjeu national. »

**JACQUES DE HEERE,**  
Président directeur général d'ACOME

« Lorsque j'étais membre du collège, la qualité de service pour les trains et les véhicules sur route était mesurée à l'arrêt. Grâce aux discussions au sein du GRACO, les choses ont évolué. »

**DANIEL-GEORGES COURTOIS,**  
Conseiller maître à la Cour des comptes

« Régulation, service public et innovation vont de pair! Partenariats, offres numériques: en privilégiant les services de proximité humaine, La Poste renforce sa mission d'aménagement du territoire. »

**PHILIPPE WAHL,**  
Président directeur général du Groupe La Poste



# L'ARCEP,

# GARDIENNE DE L'INTERNET OUVERT



**FRANÇOISE BENHAMOU,**  
MEMBRE DU COLLÈGE DE L'ARCEP

L'internet ouvert : cela devrait aller de soi. Et pourtant, cela demeure un combat. L'Europe s'est emparée du sujet. Trois principes prévalent : exercer une veille, exiger de la transparence sur les pratiques des opérateurs tentés de brider la neutralité des réseaux en privilégiant certains contenus, opérer une régulation par la data. En France, la rareté des atteintes à la neutralité témoigne d'une large adhésion à cet impératif.



**ISABELLE DE SILVA,**  
PRÉSIDENTE DE L'AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE

Catalyseur d'innovations, internet est à l'économie du XXI<sup>e</sup> siècle ce que l'électricité fut à l'économie du XX<sup>e</sup> siècle. Porteur de dynamiques propres, il fait simultanément craindre la préemption d'espaces économiques entiers par des acteurs tout puissants. Le droit de la concurrence est bien outillé pour répondre à ce défi. Plastique, il n'obéit pas à des catégories rigides : son application s'adapte aux évolutions de marché.

« La préservation d'un internet ouvert est une œuvre commune »

Universel, il ne dépend ni de la nature des services en cause ni du lieu d'établissement des entreprises. Pragmatique enfin, il combine les instruments de la répression et de la régulation pour garantir une concurrence par les mérites.

Au-delà, la préservation d'un internet ouvert est une œuvre commune : tous les régulateurs sont appelés à contribuer, selon les spécificités de leurs modes d'intervention et de leurs missions d'intérêt général.



**MOUNIR MAHJOUBI,**  
ANCIEN PRÉSIDENT DU CNUM

L'économie de demain reposera sur les plateformes ; il est impératif de penser la régulation en tenant compte de leurs spécificités.

« Il est nécessaire d'agir pour un contrôle démocratique, collaboratif et inclusif de l'internet »

Ayant l'objectif qu'internet reste un espace ouvert se développant comme un bien commun, le CNUM et l'Arcep

partagent la même vision : il est nécessaire d'agir pour un contrôle démocratique, collaboratif et inclusif de l'internet. La France fait figure de proue en Europe depuis l'instauration dans la loi pour une République numérique d'une obligation de loyauté des plateformes vis-à-vis des consommateurs ; pour être pleinement efficient, le corpus juridique doit être complété par un mécanisme d'inter-régulation souple et innovant. C'est dans ce contexte que le Gouvernement a récemment saisi le CNUM pour qu'il précise sa recommandation de créer un dispositif d'évaluation publique et transparente des pratiques des plateformes. Rendez-vous en mars 2017 pour de premiers résultats !

2010

Propositions et recommandations de l'Arcep sur la neutralité de l'internet et des réseaux

2015

Règlement (UE) 2015/2120 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 établissant des mesures relatives à l'accès à un internet ouvert

2016

Publication d'un rapport de l'Arcep au gouvernement sur l'adoption de l'IPv6



« Pour l'économiste, la neutralité du net a avantages et inconvénients. Mais un mérite indéniable de cette mesure est d'assurer une égalité de traitement entre petits et grands acteurs des contenus. »

**MARC BOURREAU,**  
Enseignant-chercheur  
à Télécom ParisTech

« Le tri de l'information par les plateformes, le rating par les réseaux, c'est la manipulation de l'information et de l'opinion. En version moderne. On en parle, du zéro rating ? »

**AGNÈS DE CORNULIER,**  
Coordinatrice des campagnes  
de La Quadrature du Net

« Le secret des correspondances privées, c'est la base de la démocratie moderne. Il faut encore ré-expliquer pourquoi le Deep Packet Inspection c'est mal ? »

**BENJAMIN BAYART,**  
Président de FDN

« Internet a permis la construction de communs informationnels irremplaçables, de Wikipedia au logiciel libre. Assurons-nous que cela reste ainsi ! »

**TRISTAN NITOT,**  
Directeur produit de Cozy Cloud

« Open internet rules are wholesale access rules for the whole economy, guaranteeing consumer access to retail, banking and entertainment, hence why they pay for broadband in such great numbers. »

**EDWARD BLACK,**  
Président directeur général de CCIA

« En 20 ans, l'Arcep a su garantir un internet ouvert pour permettre l'émergence de startups et services innovants, réussites françaises et européennes. #EtQueCelaDure »

**NICK LEEDER,**  
Directeur général de Google France

« Arcep's open internet Platform – propelling France towards creating the 21st century Silicon Valley. But will it become the new Freedom Fries for some other countries? »

**KARTIK RAJA,**  
Président de Phimetrics

« Fiers d'avoir accompagné avec @Arcep l'essor de l'IPTV, hier sur l'ADSL aujourd'hui sur la fibre #convergence #20ansArcep »

**JEAN-CHRISTOPHE THIERY,**  
Président du directoire  
du Groupe Canal+

« L'internet est l'infrastructure essentielle des communications du XXI<sup>e</sup> siècle. Son succès, sa puissance, sa robustesse, viennent de son ouverture : ne jamais faire d'hypothèse sur ce qu'il transmet. »

**DANIEL KAPLAN,**  
Cofondateur, délégué  
général de la FING

« La France et l'Europe ont toujours été les leaders de la régulation du numérique. De la protection de la vie privée en 1978 à la transparence des algorithmes et à la portabilité des données à partir de 2018, ce sont 40 années d'innovation législatives et réglementaires au service de l'ouverture et des usagers. »

**JEAN-BAPTISTE SOUFRON,**  
Avocat chez FWPA Avocats

# L'ARCEP, PARTENAIRE À L'EXPERTISE RECONNUE



**PHILIPPE DISTLER,**  
MEMBRE DU COLLÈGE DE L'ARCEP

Loin d'exclure le dialogue, l'indépendance l'enrichit par l'expertise qu'elle garantit. L'expertise de l'Arcep se fonde sur les échanges réguliers avec les acteurs socio-économiques et les territoires. Elle est à la disposition du Parlement et du Gouvernement, qui peuvent saisir pour avis le collège de l'Arcep, y compris sur des sujets qui relèvent de l'« inter-régulation ». Ces derniers peuvent dorénavant être traités par des travaux conjoints entre collèges d'autorités distinctes qui peuvent échanger des avis comme autant de regards croisés.



**OLIVIER  
SCHRAMECK,**  
PRÉSIDENT DU CSA

En vingt ans d'existence, l'Arcep et le CSA ont noué des relations de coopération riches et nombreuses, au-delà des demandes d'avis réciproques imposées ponctuellement par les textes.

« C'est dire l'importance que revêt la bonne collaboration du CSA et de l'Arcep, pour la garantie d'une seule et même liberté de communication »

L'accès à l'audiovisuel régulé par le CSA se fait souvent par les réseaux régulés par l'Arcep. La compétitivité des entreprises de réseaux dépend toujours plus de la qualité de leur offre audiovisuelle. Enfin, les grandes plateformes numériques globales,

qui s'intercalent entre contenus et tuyaux, peuvent à la fois mettre en cause la diversité des premiers et la neutralité des seconds. C'est dire, dans ce contexte, toute l'importance que revêt la bonne collaboration du CSA et de l'Arcep, pour la garantie d'une seule et même liberté de communication, dans la diversité de leurs missions et de leurs priorités propres.



**ISABELLE FALQUE-  
PIERROTIN,**  
PRÉSIDENTE DE LA CNIL

La CNIL a dès 2012 appelé au développement de l'inter-régulation. Nous sommes convaincus en effet que dans cet univers numérique si complexe où les frontières entre métiers et secteurs se dissolvent, les autorités publiques doivent se coordonner pour unifier leurs demandes de conformité vis-à-vis des acteurs, les entreprises notamment. C'est une question d'efficacité de l'action publique et aussi de lisibilité de celle-ci. À ce titre, l'Arcep et la CNIL ont des sujets d'intérêt commun. La rétention des données

de connexion par les opérateurs de communications électroniques ou la future directive e-privacy sont de bons exemples.

« Les frontières entre métiers et secteurs se dissolvent, les autorités publiques doivent se coordonner pour unifier leurs demandes de conformité vis-à-vis des acteurs »

Les textes favorisent désormais cette inter-régulation, puisque la loi pour une République numérique permet les saisines « croisées » de la CNIL et de l'Arcep. Les premiers échanges des deux institutions autour d'un « pack de conformité » pour les télécoms y participent également. Nul doute que les prochaines années verront cette coopération se renforcer !

2002

Création du FRATEL, réseau FRAncoophone de la régulation des TELécommunications

2003

Premier baromètre du Numérique, fruit d'une collaboration entre le CGE et l'Arcep, à laquelle l'Agence du Numérique s'est associée pour l'édition 2016

2016

Contribution à la consultation publique de France Stratégie sur les perspectives 2017-2027

« Loyauté sans pluralisme ?  
Pluralisme sans ouverture ?  
Ouverture sans concurrence ?  
Concurrence sans transparence ?  
Transparence sans vie privée ?  
Quand la technique s'en mêle...  
... l'Arcep et ses partenaires aussi ! »

**FRANCESCA MUSIANI,**  
Chargée de recherche au CNRS  
et à l'ISCC, chercheuse associée  
au Centre de sociologie  
de l'innovation de MINES ParisTech-PSL

« Les données, outil puissant  
de régulation du marché.  
#data-driven regulation.  
Aujourd'hui @arafer\_officiel  
va les chercher auprès  
des opérateurs, demain auprès  
des voyageurs ? #crowdsourcing ? »

**BERNARD ROMAN,**  
Président de l'ARAFER

« Par l'accélération de sa politique  
d'open data, l'Arcep constitue  
une source de plus en plus essentielle  
pour l'analyse et la compréhension  
des mutations du monde numérique. »

**PHILIPPE BAILLY,**  
Président de NPA Conseil, fondateur  
du Carrefour de l'internet des objets

« Le baromètre du numérique que  
nous publions conjointement avec  
l'Arcep chaque année enrichit  
nos analyses réciproques sur  
la régulation, son évolution et sur  
l'essor de l'économie numérique. »

**LUC ROUSSEAU,**  
Vice-président du Conseil  
général de l'économie

« L'Arcep : le rouage indispensable  
et le garant de la qualité  
des échanges de FRATEL, qui réunit  
les régulateurs de cinq continents  
autour de la langue française. »

**PHILIPP METZGER,**  
Président du FRATEL

« Quand l'Arcep prend le métro,  
la RATP fait plus de services télécoms  
et numériques pour les voyageurs  
et leur sécurité : partenariat  
Arcep-RATP pour la 3G, 4G et  
les réseaux radios professionnels. »

**ELISABETH BORNE,**  
Présidente directrice  
générale de la RATP

« Arcep has been a valued participant in our work,  
contributing data, evidence-based analysis  
and policy insights as well as contributing to the  
international dialogue that is the hall mark of  
the OECD. Happy Birthday from the OECD. »

**ANDREW WYCKOFF,**  
Directeur de la science,  
de la technologie et  
de l'industrie de l'OCDE



« Tous mes vœux pour ces 20 ans  
de l'Arcep, partenaire que  
la jurisprudence du Conseil  
d'État se réjouit d'accompagner,  
qu'il s'agisse de la fixation  
des tarifs, de la définition  
de l'itinérance, des plans  
de numérotation ou, plus largement,  
de l'évolution du droit souple. »

**BERNARD STIRN,**  
Président de la section  
du contentieux du Conseil d'État

« L'Arcep est comme une grande  
sœur dans la famille des régulateurs.  
Jeune, elle continue à évoluer  
et expérimenter ; plus ancienne,  
elle inspire les plus jeunes en  
partageant son expérience. »

**ERIC BROUSSEAU,**  
Directeur scientifique de la chaire  
« Gouvernance et régulation »  
et du club des régulateurs  
de l'Université de Paris 4 Dauphine

« 1968, 15% de ménages  
raccordés au téléphone, le Plan  
fixe une priorité au rattrapage.  
2017, France Stratégie, héritier  
du Plan, collabore avec l'Arcep  
pour se préparer à 80 milliards  
d'objets connectés en 2020. »

**FABRICE LENGART,**  
Commissaire général adjoint  
de France Stratégie

# L'ARCEP, LEVIER POUR L'ACTION DES UTILISATEURS



**MONIQUE LIEBERT-CHAMPAGNE,**  
MEMBRE DU COLLÈGE DE L'ARCEP

L'Arcep vise la concurrence au bénéfice des utilisateurs. Améliorer le pouvoir d'agir des utilisateurs, c'est d'abord garantir le respect de leurs droits. C'est aussi faciliter leurs choix, en mettant à leur disposition une information pertinente et en veillant à la fluidité du marché. L'approche du régulateur, guidée depuis 2011 par 30 propositions, se renouvelle aujourd'hui afin de construire davantage, pour et avec les utilisateurs.



**JOHANNES GUNGL,**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DE RTR

« La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique : cette force est donc instituée pour l'avantage de tous et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée. » (Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, Article 12).

« **Arcep's mission to strengthen the rights of end users is rooted in the French Revolution** »

Although Arcep has just ceased to be a teenager, Arcep's mission to strengthen the rights of end users is rooted in the French Revolution, more than 200 years ago. In my view, Arcep has always managed to combine the public force and the good advocacy for end-users rights.

Arcep has once again accomplished this mission with its leading network test, creating transparency to enable end-users to take informed decisions. Arcep – keep your revolutionary spirit! Europe will need it for the challenges to come!



**JEAN-LUDOVIC SILICANI,**  
PRÉSIDENT ADJOINT  
DE LA SECTION DES  
TRAVAUX PUBLICS DU  
CONSEIL D'ÉTAT, ANCIEN  
PRÉSIDENT DE L'ARCEP

L'Arcep œuvre au bénéfice des utilisateurs et protège les consommateurs, rappelle le CPCE. La libéralisation du secteur avait pour principal objectif, en stimulant la diffusion de l'innovation, de faciliter le développement de nouveaux services et de réduire les prix. Pour le fixe et le mobile, le haut puis le très haut débit sont accessibles à une part croissante de la population,

à des tarifs diminués de 20% sur 5 ans ! La baisse des coûts a aussi permis de maintenir des marges élevées : les investissements ont atteint un chiffre record (8 Mds€ en 2015).

« **La libéralisation du secteur avait pour principal objectif, en stimulant la diffusion de l'innovation, de faciliter le développement de nouveaux services et de réduire les prix** »

En parallèle, la transparence des offres a été renforcée, notamment grâce à l'information objective et impartiale publiée sur la qualité des services et la couverture du territoire. Enfin, les opérateurs ont simplifié leurs offres, facilitant la vie des utilisateurs. Gageons que ce cercle vertueux se poursuivra.

2004

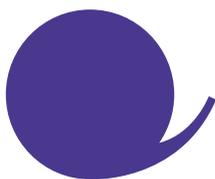
Lancement d'une analyse coordonnée entre l'Arcep et ses homologues européens du marché de gros de l'itinérance mobile

2007

Mise en place du code RIO pour faciliter la portabilité des numéros mobiles

2016

Élaboration d'un outil de signalement à destination des utilisateurs, particuliers et entreprises



« Liberté Living-Lab aux côtés de l'Arcep, régulateur agile, pour repenser l'intervention publique à l'heure du #numérique et de la #data! »

**MOHAMMED-ADNÈNE TROJETTE,**

Directeur général du Liberté Living-Lab

« Les télécoms ont été le premier secteur professionnel à se doter d'un Médiateur indépendant, permettant à la quasi-totalité des clients des opérateurs déclarés à l'Arcep d'utiliser, en cas de litige, ce recours gratuit. »

**CLAIRE MIALARET,**  
Médiateur des communications électroniques

« Les autorités de régulation garantissent une concurrence loyale indispensable au développement des entreprises. C'est un facteur de confiance sans laquelle il ne peut y avoir de croissance et d'emploi. »

**PIERRE GATTAZ,**  
Président du MEDEF

« EU regulation creates competition in telecom markets. Competition generates consumer welfare. A winning formula! »

**ÖRJAN BRINKMAN,**  
Président du BEUC

« Cartes de couverture, mesures de la qualité de service : l'action de l'Arcep permet au consommateur de choisir l'offre qui lui convient le mieux. »

**NATHALIE HOMOBONO,**  
Directrice générale de la DGCCRF

« "La multitude, dont aucun membre n'est un homme vertueux, peut cependant, par l'union de tous, être meilleure que l'élite." L'avenir de l'Arcep était-il déjà écrit par Aristote ? »

« 20 years ago, there was no Google, Facebook or even SamKnows. But there was Arcep! We hope to be as old as Arcep one day. ☺ »

**SAM CRAWFORD,**  
Cofondateur de SamKnows

« Le crowdsourcing de la qualité d'expérience ne fonctionnera que si les utilisateurs sont motivés. "À qualité égale, prix égal" pourrait être le contrat de la confiance retrouvée dans les télécoms. »

**BERNARD DUPRÉ,**  
Président de CRESTEL,  
responsable innovation à la RATP

**FABIEN RENAUDINEAU,**  
Président directeur général de Qosi,  
directeur associé de 4GMark

« Une régulation qui permet une dynamisation du marché, c'est bien... Une régulation qui s'attache aussi à la réalité de la qualité de service et - pourquoi pas ? - en définit une minimale, c'est mieux! »

**ALAIN BAZOT,**  
Président de l'UFC-Que Choisir

**HENRI VERDIER,**  
Directeur du SGMAP - DINSIC

« Échanger au téléphone avec une personne sourde, malentendante ou handicapée de la parole ? Service (enfin) bientôt disponible en France...! »

**JEAN-FRANÇOIS LABES,**  
Président de l'Unisda

# L'ARCEP, GUICHET DE L'INNOVATION



**JACQUES STERN,**  
MEMBRE DU COLLÈGE DE L'ARCEP

Le développement de l'innovation est l'un des objectifs assignés à l'Arcep. Dans sa récente revue stratégique, l'Autorité a choisi d'en faire l'une de ses quatre priorités. Ce « prisme pro-innovation » conduit le régulateur à abaisser les barrières réglementaires à l'expérimentation s'agissant notamment de l'accès aux ressources rares comme les fréquences et à protéger les innovateurs par une attitude de neutralité laissant les technologies nouvelles évoluer jusqu'à leur adoption éventuelle par le marché.



**PASCAL FAURE,**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DE LA DGE

L'innovation numérique transforme aujourd'hui profondément notre industrie et notre économie. Cette innovation est d'abord technologique avec des réseaux offrant des débits toujours plus importants (5G, fibre optique), avec l'internet des objets, l'intelligence artificielle, la robotique, le *cloud computing* ou le *big data*.

**« La réglementation et la régulation ont vocation à accompagner le mouvement de transformation numérique »**

Elle s'exerce aussi dans de nouveaux services, usages et modèles économiques (proposés notamment par des startups), qui modifient la répartition de la valeur ajoutée et qui font disparaître les frontières

entre le secteur du numérique et le reste de l'économie. Pour en tirer tout le potentiel et libérer l'innovation, les politiques publiques doivent anticiper et accompagner cette transformation numérique en offrant une visibilité et des règles du jeu équitables pour tous les acteurs, y compris pour ceux à venir. La réglementation et la régulation des communications électroniques ont vocation à accompagner ce mouvement : l'ouverture des données, leur maîtrise, la gestion plus flexible du spectre ou encore le droit à l'expérimentation y contribuent de façon décisive.



**PROFESSEUR ALAIN FUCHS**  
PRÉSIDENT DU CNRS

La somme d'innovations mobilisées à chaque instant pour rendre possible le monde numérique qui est le nôtre est exceptionnelle. Et ce mouvement de renouvellement permanent des concepts et des technologies ne cesse de se poursuivre. Un seul exemple : la distribution et la connexion

des réseaux à l'échelle internationale conduit à abolir toute distinction entre fixe et mobile, entre *cloud* et réseau lui-même.

**« Il est indispensable d'unir les forces »**

La compréhension et la maîtrise du système de systèmes que sont devenues des infrastructures de communication en développement perpétuel sont un défi scientifique majeur. Ce défi suppose en effet de construire les modèles et les outils intellectuels permettant de caractériser, de modéliser et de maîtriser les infrastructures et objets à mesure qu'ils voient le jour. Il mobilise largement le CNRS et ses partenaires : pour permettre d'appréhender avec la profondeur, la puissance et la rapidité nécessaires des objets en expansion permanente, il est indispensable d'unir les forces, au sein de la recherche publique, bien sûr, mais également entre recherche publique et acteurs industriels.

**2002**

Décision de l'Arcep autorisant l'ouverture du Wi-Fi en France

**2015**

Chantier de l'Arcep et de ses partenaires préparant la révolution de l'internet des objets

**2016**

Introduction par la loi pour une République numérique d'un cadre expérimental plus flexible

« S'agissant de l'internet des objets, il faut définitivement abandonner l'idée de fréquences dédiées à une technologie ou à un marché, qui devraient céder la place aux bandes de fréquences dites "libres" »

**OLIVIER HERSENT,**  
Président, directeur technique d'Actility, vice-président de la LoRa Alliance

« Innover c'est être utile aux clients et leur simplifier la vie ; de la poste aux chevaux puis au hub des objets connectés, c'est ce que fait La Poste depuis 500 ans »

**NATHALIE COLLIN,**  
Directrice générale adjointe en charge du numérique et de la communication du Groupe La Poste

« Une #innovation telle que "Le Lab, by @Qowisio", laboratoire pour expérimenter et développer l'habitat collectif connecté, n'est possible qu'en gardant un jeu ouvert à tous. »

**CYRILLE LE FLOCH,**  
Président directeur général de Qowisio

« Toujours pas de pétrole, pas encore de GAFA, mais une utopie en action : réguler pour l'innovation et une république numérique, en Europe. »

**STÉPHANE DISTINGUIN,**  
Fondateur, président directeur général de FaberNovel

« Bien plus qu'un régulateur, l'Arcep est un innovateur pour les startups du numérique : en témoignent son implication dans la révolution de l'IoT ou son action de facilitateur d'expérimentations. »

**ANNE-MARIE KERMARREC,**  
Cofondatrice, Présidente directrice générale de Mediego

« Innovation without standardization: in the long run, isn't it just hallucination ? »

**PHILIPPE VALLÉE,**  
Directeur général et administrateur de Gemalto

« L'innovation ne se décrète ni ne se planifie. La favoriser, c'est, par une régulation ouverte, permettre l'imprévisible, le farfelu, les idées les plus déconcertantes et les plus ambitieuses. »

**OLIVIER EZRATTY,**  
Consultant innovation et nouvelles technologies numériques

« Orange continue à inventer et à construire les réseaux de demain, socles indispensables de la transformation numérique et de notre développement économique. »

**MARI-NOËLLE JÉGO-LAVEISSIÈRE,**  
Directrice exécutive innovation, marketing et technologies d'Orange

« Les nouvelles connectivités nous ouvrent le développement de services innovants dans la ville intelligente et l'Arcep nous offre une approche collaborative permettant d'anticiper et de contribuer à l'adaptation du cadre réglementaire »

**ALBERT ASSERAF,**  
Directeur général stratégie, études et marketing de JCDecaux France

« L'internet des objets va apporter de profonds changements dans nos vies et notamment dans nos villes. Ces changements seront possibles si l'ensemble des acteurs écoutent et s'adaptent à ces innovations. »

**LAETITIA GAZEL ANTHOINE,**  
Présidente directrice générale de Connectings

# L'ARCEP, ARCHITECTE DES RÉSEAUX



**BENOÎT LOUTREL,**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARCEP

Les réseaux de communication sont le système nerveux de notre société. L'Arcep veille à leur disponibilité sur l'ensemble du territoire afin que nos concitoyens bénéficient de services innovants, à un coût abordable. Cette action, aux dimensions multiples, s'appuie sur une régulation qui favorise l'investissement des acteurs et sur le soutien des collectivités territoriales dans la transition technologique où les photons remplacent les électrons dans les foyers.



**JEAN-CLAUDE MALLET,**  
CONSEILLER AUPRÈS  
DU MINISTRE  
DE LA DÉFENSE, ANCIEN  
PRÉSIDENT DE L'ARCEP

Les opérateurs, les territoires et les services de l'Etat sont mobilisés pour construire les réseaux à très haut débit et inscrire notre futur dans un monde de plus en plus numérique. Mais ce monde sera aussi celui des menaces utilisant le cyberspace et manipulant les technologies cyber à des fins de subversion, d'espionnage, de paralysie, ou même de destruction d'infrastructures ou moyens critiques pour notre économie, la vie sociale ou notre défense. Le livre blanc sur la défense et

**« Il est impératif d'assurer la sécurité des réseaux, en particulier leur résilience. »**

la sécurité nationale a clairement mis l'accent sur le développement

accélération de ces menaces et des stratégies qui les emploient. Il est donc impératif d'assurer la sécurité des réseaux, en particulier leur résilience. Leur capacité à encaisser des incidents ou des attaques puis à se rétablir sera un enjeu de plus en plus crucial, pour la vie économique comme pour la souveraineté des États. C'est pourquoi il est essentiel que le secteur, accompagné notamment par l'ANSSI, veille à améliorer toujours ses capacités de protection. L'Arcep a su devenir un partenaire reconnu de l'ANSSI et de l'ensemble des services de l'Etat exerçant des missions de souveraineté, et je m'en félicite.



**PHILIP MARNICK,**  
DIRECTEUR DU GROUPE  
« SPECTRE » À L'OFCOM,  
PRÉSIDENT DU RSPG

People are looking to the fifth generation of mobile services, 5G, to support almost every service you can imagine – from traditional mobile broadband to the next stage of the industrial revolution.

**« Will new services be provided by traditional mobile operators or will new providers emerge ? »**

Many believe the technology could address every facet of the connected society, whether it be improved manufacturing, connected medicine, ultra-efficient smart cities or self-driving cars that can take us wherever we want to go. But will these services be provided by traditional mobile operators or will new providers emerge?

**2002**

Recommandations du groupe « Bravo » pour la mise en œuvre technique et commerciale du dégroupage

**2009**

Première décision de l'Arcep fixant un cadre symétrique pour le déploiement de la fibre

**2016**

Lignes directrices sur le partage d'infrastructures mobiles (itinérance, mutualisation)

« Networks form the backbone of today's global digital economy. And as we build 5G, collaborative regulation will be critical to improving lives. »

**HOULIN ZHAO,**  
Secrétaire général de l'UIT

« #OpenInternet is the world's engine for continued growth & innovation and will ultimately replace every other "legacy" network – for voice, data, & video. »

**DAVE SCHAEFFER,**  
Fondateur, directeur général de Cogent Communications

« Les services innovants de l'IoT émergeront avec succès grâce à un climat de pleine "confiance numérique" ! »

**FRANCK LEBEUGLE,**  
Directeur général d'AFNOR Certification

« Aujourd'hui, IPv6 n'est plus une option, c'est une condition essentielle du maintien d'un internet ouvert et interopérable, notamment pour l'internet des objets. »

**EMMANUEL SARTORIUS,**  
Président de l'Afnic

« Plus que de simples tuyaux, les réseaux sont au cœur d'une société numérique inclusive qui devra demain encore plus qu'aujourd'hui connecter les hommes, les machines, à travers le monde. Un cadre favorable à l'investissement est le prérequis à tout cela. »

**PIERRE LOUETTE,**  
Directeur général délégué d'Orange, président d'Orange Digital Ventures

« Eutelsat est convaincu que les réseaux, bien commun, demeureront des infrastructures de libertés si dominant des visions de long terme, inclusives et partenariales. Nous continuerons de nous transformer pour soutenir ces objectifs. »

**RODOLPHE BELMER,**  
Directeur général d'Eutelsat Communications

« En 2022, quelle révolution des usages avec 550 millions d'abonnements 5G, 10 fois plus de trafic mobile et 29 milliards d'objets connectés... Verrons-nous apparaître les premiers managers robots ? Sera-t-il toujours possible de distinguer le réel du virtuel ? Certains le souhaitent, d'autres le croient, selon le ConsumerLab d'Ericsson. »

**FRANCK BOUETARD,**  
Président directeur général d'Ericsson France

« Les réseaux THD sont complétés et enrichis par les fréquences libres (Wi-Fi, bas débit de l'IoT...). Quid des fréquences partagées de la 5G ? Il ne faudrait pas se priver de ce booster d'innovation ! »

**JOËLLE TOLEDANO,**  
Professeur des Universités en Sciences Economiques à CentraleSupélec

« La longue coopération entre l'Arcep et l'ANFR a vocation à prolonger la route vers la communication mobile de demain, avec encore plus d'efficacité des infrastructures et de la ressource hertzienne ! »

**JEAN-PIERRE LE PESTEUR,**  
Président du conseil d'administration de l'ANFR

« New oligopolies show up, strong regulation is key for companies to be able to benefit from digital technology. »

**DANIELLE JACOBS,**  
Directrice de BELTUG, présidente du conseil d'administration d'INTUG

# RÉGULER AU XXI<sup>ÈME</sup> SIÈCLE



**SÉBASTIEN SORIANO,**  
PRÉSIDENT DE L'ARCEP, PRÉSIDENT DU BERC 2017

La création de l'Arcep en 1997 a marqué la fin d'une époque : celle du contrôle étatique des infrastructures de communication en France. Gardons-nous ici d'un contre-sens : l'Etat ne s'est pas retiré mais bien réinventé. Conservant intactes ses ambitions pour les réseaux télécoms, si essentiels pour la vie de la Nation, l'Etat a su en décentraliser l'exécution, par l'émergence d'un régulateur indépendant, courroie de transmission entre l'intérêt général et le marché, et par de nouvelles solidarités portées au niveau national et local.

Vingt ans après, les télécoms apparaissent comme l'exemple réussi de cette nouvelle alchimie de l'Etat, qui porte haut l'intérêt de nos concitoyens et l'exigence du service public en s'appuyant sur les forces économiques, l'initiative locale, l'innovation. Et la demande de régulation ne fait que s'accroître, comme en témoignent les nombreux textes nationaux et européens adoptés encore récemment, sans parler du secteur postal que l'Arcep régule aussi depuis

#RévisionduCadre

#Présidence2017

#ColisTransfrontalier

#InvestissementsOpportunités

#LicencesFréquences

#RégulationPragmatique

#TerritoiresConnectés

#ZonesBlanches

#CartesdeCouverture

#PlateformesTerminaux

#Interconnexion #NN

#NouvelleConnectivité

#Cofinancement

#QualitédeService

#GuichetUnique

#PouvoirAgir

#Multitude

#JeuOuvert

#FréquencesLibres

#GuichetStartup

#CollaborationAgile

#IntelligenceNumérique

#RéflexionPartagée

10 ans. Ce besoin de régulation, aussi vivace soit-il, ne doit pas nous interdire d'en repenser les modalités. On le voit dans bien d'autres domaines: l'essor du numérique permet d'ouvrir une nouvelle ère de l'action publique, fondée sur le partage et l'agilité. C'est tout le sens du « pivot » dans lequel l'Arcep est désormais bien engagée, à l'issue d'une revue stratégique menée en 2015.

### **Réguler « par la data »**

Dans un univers complexe et mouvant, les anticipations sont difficiles, ce qui peut limiter la capacité du régulateur à recourir aux instruments normatifs usuels.

Mais le numérique peut aussi apporter de nouveaux leviers. En publiant la bonne information, on peut faire de chaque utilisateur un « petit régulateur », qui récompensera les comportements vertueux du marché par son acte d'achat, et ainsi orienter le secteur dans la bonne direction.

Réguler ainsi « par la data » est une démarche qui dépasse la seule transparence. Cela peut signifier de « dégrouper la data », c'est-à-dire d'aller la chercher « dans le ventre » des acteurs économiques ; ou de la faire remonter par les utilisateurs, comme des municipalités le font avec des outils de « fix it ». Cela peut aussi amener le régulateur,

pour favoriser un traitement intelligent et foisonnant de l'information, à se muer en animateur d'une communauté « RegTech », faite d'entreprises spécialisées et d'acteurs de la société civile.

### **Une régulation « pro-innovation », qui ouvre sans cesse de nouvelles portes**

La régulation des télécoms a permis à des entrepreneurs de talent d'accéder aux ressources - numéros, fréquences, boucle locale cuivre, interconnexions - nécessaires à l'apparition de nouveaux réseaux et services, libérant l'innovation bien au-delà de tout ce qui était imaginable.

À l'ère numérique, une régulation « pro-innovation » reste plus que jamais indispensable. Parce que le nouveau monde émerge presque toujours des acteurs à la marge, l'innovation ne doit pas être l'apanage des acteurs en place ou des modèles préexistants. Pour le régulateur, il s'agit de garantir qu'internet reste un espace ouvert, où chacun peut échanger et innover, sans biais ni silo. C'est accepter le foisonnement et l'incertitude, en donnant sa chance à chacun, en permettant les expérimentations et l'émergence de modèles alternatifs, dans ou hors marché, sans a priori.





**Crédits photographiques :** C. Bartolone © Assemblée nationale; G. Larcher © Sénat; A. Ansip © European Union, 2017 / Source: EC - Audiovisual Service / Photo: F. Walschaerts; B. Lasserre © Hamilton/ REA; J-M. Hubert © Arcep; P-J. Benghozi, M. Lombard, F. Benhamou, P. Distler, M. Liebert-Champagne, J. Stern, B. Loutrel © Arcep - S. Meyer; P. Champsaur © Arcep; P. Chaize © Sénat; J. Launay © Assemblée nationale / Domi photographe; I. de Silva © Conseil d'Etat/Dircom; M. Mahjoubi © CNum; J-C. Mallet © Arcep; P. Marnick © OFCOM; J. Gungl © Christof Wagner - RTR; A. Fuchs © CNRS / Francis Vernhet; P. Faure © Minefi / P. Bagein; O. Schrameck © CSA / Christophe Calais; I. Falque-Pierrotin © CNIL / F. Plas; J-L. Silicani © G. Rolle / REA; M. Ekeland © CNum / p.2 © N. Rosenfield / Unsplash ; p.5 © fdecomite / Flickr ; p.7 © Mooshny / Shutterstock ; p.9 © Miks Mihails Ignats / Shutterstock ; p.11 © S. Isabella Turk / Ribbonhead / Flickr ; p.13 © S. Rodriguez / Shutterstock ; p.15 © I'm Priscilla / Unsplash ; p.17 © Pexels ; p.19 © Serato / Shutterstock

**Conception graphique :** Spintank – ISSN n° 2258 – 3106 – Arcep – Février 2017

# LE MANIFESTE L'ARCEP, ARCHITECTE ET GARDIEN DES RÉSEAUX D'ÉCHANGES

Les réseaux d'échanges internet, télécom fixes, mobiles et postaux, constituent une « **infrastructure de libertés** ». Liberté d'expression et de communication, liberté d'accès au savoir et de partage, mais aussi liberté d'entreprise et d'innovation, enjeu clé pour la compétitivité du pays, la croissance et l'emploi. Parce que le plein exercice de ces libertés est essentiel dans une société ouverte, innovante et démocratique, les institutions nationales et européennes veillent à ce que les réseaux d'échanges se développent comme un « **bien commun** », quel que soit leur régime de propriété, c'est-à-dire qu'ils répondent à des exigences fortes en termes d'accessibilité, d'universalité, de performance, de neutralité, de confiance et de loyauté.

A cette fin, les institutions démocratiques ont jugé qu'une intervention étatique indépendante était nécessaire pour veiller à ce qu'aucune force, qu'elle soit économique ou politique, ne soit en situation de contrôler ou de brider la capacité d'échange des utilisateurs (consommateurs, entreprises, associations, etc.).

L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep), arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'**architecte** et le **gardien** des réseaux d'échanges en France.

**Architecte des réseaux**, l'Arcep crée les conditions d'une organisation plurielle et décentralisée des réseaux. Elle garantit l'ouverture du marché à de nouveaux acteurs et à toutes les formes d'innovation, et veille à la compétitivité du secteur à travers une concurrence favorable à l'investissement.

L'Arcep organise le cadre d'interopérabilité des réseaux, afin qu'ils apparaissent comme un seul aux yeux des utilisateurs malgré leur diversité, simples d'accès et non cloisonnés. Elle coordonne la bonne articulation public/privé dans le cadre de l'intervention des collectivités territoriales.

**Gardien des réseaux**, l'Arcep s'assure du respect des principes essentiels pour garantir la capacité d'échange des utilisateurs. Elle veille à la fourniture du service universel, et accompagne les pouvoirs publics pour étendre la connectivité sur l'ensemble du territoire. Elle assure la liberté de choix et la bonne information des utilisateurs, et protège contre les atteintes possibles à la neutralité de l'internet.

L'Autorité lutte plus généralement contre toutes les formes de silos qui pourraient menacer la liberté d'échanger sur les réseaux, et s'intéresse à ce titre aux nouveaux intermédiaires que sont les grandes plateformes internet.